



MOD : N65/R316G-9H

Production code : 8073102HCDIA

10/2023

**MANUALE DI INSTALLAZIONE, USO E MANUTENZIONE:
BASI REFRIGERATE**

**INSTALLATION, OPERATING AND MAINTENANCE MANUAL:
REFRIGERATED COUNTERS**

**INSTALLATIONS-, BEDIENTUNGS- UND WARTUNGSANLEITUNG:
KÜHLUNTERSCHRANK**

**NOTICE D'INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN:
SOUBASSEMENT RÉFRIGÉRÉES**



IT	Manuale di installazione, uso e manutenzione *	3
EN	Installation, operating and maintenance manual	15
DE	Installations-, Bedienungs- und Wartungsanleitung	27
FR	Notice d'installation, utilisation et entretien	39

** Istruzioni originali / Original instructions / Instructions d'origine / Original-Bedienungsanleitung*

 R290	INFORMAZIONI PER LE APPARECCHIATURE CON REFRIGERANTE R290 (PROPANO) INFORMATION FOR BUILT-IN REFRIGERATED UNITS WITH REFRIGERANT R290 (PROPANE) INFORMATIONS POUR LES VITRINES REFRIGEREES AVEC REFRIGERANT R290 (PROPANE) INFORMATIONEN FÜR DROP-IN GEKÜHLTE ELEMENTE MIT KÜHLMITTEL R290 (PROPAN)
 IT	Prima di eseguire qualsiasi intervento è necessario leggere e seguire attentamente le istruzioni contenute all'interno del manuale d'uso. Qualsiasi lavoro di assistenza sulle apparecchiature caricate con refrigerante R290 dovrà essere eseguito esclusivamente da personale qualificato e preparato sulle procedure di gestione del gas R290. Le attività devono essere eseguite da personale indicato dal costruttore o dal distributore che ha effettuato la vendita. Vanno utilizzati esclusivamente ricambi originali approvati e testati per l'uso specifico con gas R290.
 EN	Read this manual and carefully follow its instructions before running any operation. Any operation of technical assistance on machines that contain the gas R290 has to be made exclusively by qualified personnel trained in the handling procedures when using the gas R290. Each activity has to be carried out by personnel suggested by the manufacturer of the goods or by the dealer that has sold them. Only original spare parts, tested and approved for the specific use with R290, shall be used.
 FR	Avant d'effectuer toute opération, il est nécessaire de lire et de suivre attentivement les instructions contenues dans cette notice d'installation. Tout travail d'assistance sur un équipement chargé avec réfrigérant R290 ne doit être effectué que par du personnel qualifié et formé sur les procédures de gestion du gaz R290. Les activités doivent être effectuées par du personnel indiqué par le fabricant ou par le distributeur qui a effectué la vente. Doivent être utilisées exclusivement les pièces originales approuvées et testées pour l'utilisation spécifique avec du gaz R290.
 DE	Die Hinweise zur Handhabung in der Gebrauchsanweisung müssen vor der Durchführung jeglicher Operation sorgfältig gelesen werden. Jede Maßnahme der technischen Hilfe auf R290-haltigen Geräten muss ausschließlich von qualifiziertem und in die Verwendungsverfahren des Gases R290 geschultem Personal durchgeführt werden. Jede Aktivität muss von Personal, das von dem Hersteller oder von dem Händler empfohlen wurde, durchgeführt werden. Man muss nur Originalersatzteile, geprüft und zugelassen für die spezifische Anwendung mit Gas R290, verwenden.

Index

1.	AVERTISSEMENTS	40
1.1	Description des équipements	40
1.2	Transport et manutention	41
1.3	Conditions d'emploi et caractéristiques techniques	41
1.4	Installation	42
1.5	Branchements électriques	42
1.6	Usage inapproprié raisonnablement prévisible	43
1.7	Fonctionnement / Emploi	43
1.8	Extinction totale	43
1.9	Nettoyage et entretien ordinaire	44
1.10	Entretien extraordinaire	44
1.11	Élimination	45
2.	INTRODUCTION	46
3.	DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS	46
4.	TRANSPORT ET MANUTENTION	46
5.	CONDITIONS D'EMPLOI ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	46
5.1	Classe climatique et classe de température	47
5.2	Interprétation du modèle	47
5.3	Commandes et contrôles	47
6.	INSTALLATION	48
6.1	Contrôle à la réception de l'appareil	48
6.2	Positionnement	48
6.3	Préparation à la charge du client	48
6.4	Branchements électriques	48
7.	FONCTIONNEMENT / EMPLOI	48
7.1	Utilisation et restrictions envisagées	48
7.2	Mise en marche	48
7.3	Thermostat numérique	49
7.4	Extinction totale	49
8.	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	49
8.1	Entretien ordinaire	49
8.2	Entretien extraordinaire	50
8.3	Anomalies possibles	50
9.	ÉLIMINATION	50
10.	DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT	50
11.	SCHÉMAS DE MONTAGE ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	51
11.1	SOUBASSEMENT RÉFRIGÉRÉS	52



NOTICE D'INSTALLATION, D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN: VITRINES MURALES RÉFRIGÉRÉES ET ÉLÉMENTS RÉFRIGÉRÉS ENCASTRÉS « DROP IN »

1. AVERTISSEMENTS

Lire attentivement la présente notice avant de procéder à l'installation.

La notice est conçue pour donner à l'utilisateur les informations nécessaires sur l'emploi en toute sécurité de l'appareil, à partir du transport jusqu'à son élimination. Pour une bonne compréhension du document, il est nécessaire d'avoir une connaissance appropriée des termes et de la symbolique utilisée, récapitulée ci-dessous :

 **AVERTISSEMENT** - Risque pour la santé et la sécurité des personnes

 **AVERTISSEMENT** - Risque d'électrocution - tension dangereuse

 **AVERTISSEMENT** - Risque d'inflammabilité du gaz R290

 Lire la notice d'instructions avant d'utiliser l'équipement

La notice doit être conservée avec soin, afin d'être disponible pour toute éventuelle ultérieure consultation. En cas de cession de l'appareil, la notice doit être remise au nouvel utilisateur.

La présente documentation est mise à la disposition du producteur également au format numérique.

Pour l'emploi correct de l'appareil:

- Ne pas retirer ni modifier les dispositifs de sécurité;
- Toute opération de contrôle, de nettoyage et de manutention sur les organes en marche est absolument interdite;
- L'utiliser uniquement dans le but spécifiquement prévu;
- Éviter la présence de personnel non autorisé près de l'appareil;
- L'utilisation par des mineurs ou des adultes ayant des capacités physiques ou mentales limitées est interdit;
- Seul le personnel qualifié est autorisé à effectuer l'entretien;
- Éteindre l'appareil en cas de panne ou de fonctionnement irrégulier;
- Utiliser exclusivement les pièces de rechange fournies ou recommandées par le fabricant;
- Le niveau de pression acoustique mesuré « A » est inférieur à 70 dB (« A »).

 **Attention:** pendant l'installation et l'entretien, l'accès au tableau électrique principal et à toutes les autres pièces électriques, n'est autorisé qu'au personnel qualifié.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages aux biens ou aux personnes causés par le non-respect des instructions et des précautions reportées dans la notice.

En cas de doute ou de besoin, s'adresser au Revendeur.

1.1 Description des équipements

Nos soubassement réfrigérés sont constitués d'un compartiment réfrigéré avec un plan de support supérieur, par l'unité de refroidissement logée sur le côté droit et par un panneau de commande.

L'unité fonctionne avec du gaz réfrigérant R290 (modèles indépendants) ou R452A (modèles sans groupe). La température de fonctionnement est réglée au moyen d'un thermostat numérique et le dégivrage (programmable) se fait par arrêt du compresseur ou par gaz chaud selon le modèle.



Attention:



Le gaz R290 est un type de gaz potentiellement inflammable et explosif; il est impérativement nécessaire d'adopter des mesures de précaution pour éviter tout danger lié à la nature de ce gaz lors des opérations ordinaires et extraordinaires.

L'eau de condensation, selon le modèle, est collectée dans une cuvette placée sous la semelle du compartiment réfrigéré ou dans un bac équipé d'une résistance d'évaporation automatique placée à l'intérieur du compartiment technique.

L'équipement est conforme aux directives:

- CEE 89/336 Compatibilité électromagnétique
- CEE 73/23 Basse tension
- CEE 98/37 Machines et normes de référence relatives

Pour des raisons de sécurité, il est fait référence aux normes CEI / EN 60335-2-89.

1.2 Transport et manutention



Si l'appareil est transporté sur palette, il doit être déchargé au moyen d'un chariot élévateur ou de tout autre engin de levage adapté, manoeuvré par du personnel qualifié. Il est interdit de stationner sous les charges suspendues lors des opérations de chargement et de déchargement. Les erreurs éventuelles de manipulation pourraient entraîner des blessures par écrasement.

Si les surfaces de l'appareil devaient subir des chocs, elles seraient immédiatement endommagées. Pendant cette phase, il faut interdire le stationnement aux alentours de l'appareil à toute personne non directement concernée par l'opération.

Le personnel effectuant la manutention, le positionnement, le montage et le démontage doit être muni d'équipements de protection individuelle appropriés (ex : gants de travail, chaussures de protection).

1.3 Conditions d'emploi et caractéristiques techniques

Nos soubassement réfrigérées sont conçues uniquement pour stocker des aliments froids et des boissons nécessitant une basse température de maintenance, dans des locaux de restauration collective. Tout autre emploi doit être considéré inapproprié.

AVERTISSEMENT: Couvrir ou envelopper les aliments qui doivent être conservés.



Attention: l'appareil n'est pas conçu pour les installations en plein air et/ou aux environnements soumis aux conditions climatiques (pluie, plein soleil, etc).



Attention: ne pas conserver de substances explosives de type conteneurs sous pression ou des éléments qui disposent de propulseurs internes inflammables



Attention: avant d'installer l'appareil, vérifier que ce qui est prévu pour le branchement électrique soit conforme à ce qui est indiqué sur la plaque signalétique. Le retrait ou la modification de la plaque signalétique ou de toute autre étiquette d'avertissement est interdit.

1.4 Installation

Avant de procéder au désemballage, vérifier l'intégrité extérieure de l'enveloppe de protection. Les dommages éventuels doivent être immédiatement signalés au transporteur. Dans tous les cas, l'appareil endommagé ne pourra être rendu au fabricant sans préavis et sans en avoir obtenu l'autorisation écrite préalable.



Les opérations décrites doivent être effectuées par du personnel qualifié ; brancher l'appareil au secteur avant de réaliser les procédures d'installation. Positionner l'appareil dans un local ventilé, loin de sources de chaleur et de manière à garantir une bonne aération dans la zone occupée par le compresseur. L'élément réfrigéré est conçu pour une utilisation dans des locaux ayant une température maximale de 43°C. Si la température ambiante est supérieure, la température de la vitrine ou du plan peut se dégrader, avec la possibilité conséquente de dysfonctionnement ou de dommage à l'appareil.

Positionner l'appareil en vous aidant au besoin d'un transpalette. Si le déplacement est fait après le déballage, protéger les surfaces contre les chocs. Après avoir complété l'installation, retirer le film de protection. Le retirer délicatement pour éviter que des résidus de colle ne puissent rester sur les surfaces.

L'équipement est fourni sur des pieds réglables, agissez sur eux pour régler l'hauteur et compenser les irrégularités ou les pentes du sol.

AVERTISSEMENT: Ne pas obstruer les orifices dans le mobilier prévus pour l'aération du plan technique, car ces obstructions pourraient entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT: Ne pas stocker ou utiliser des matières et des liquides inflammables à proximité de l'appareil; ne pas utiliser d'appareils électriques à l'intérieur des plans.

Prévoir une prise de courant de terre et avec la capacité d'absorption appropriée indiquée sur la plaque signalétique.

Avant de monter l'équipement, vérifiez la planéité du sol. Un nivellement incorrect peut entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

1.5 Branchements électriques



Ils doivent être effectués en conformité aux normes locales en vigueur et par du personnel qualifié. Vérifier, avant d'effectuer le branchement électrique, que la tension et la fréquence indiquées sur la plaque signalétique des caractéristiques, correspondent à celles de l'appareil. Le branchement électrique se fait par le raccordement de la fiche de l'appareil à une prise du local, qui devra être accessible également après l'installation.

Le câble doit avoir les caractéristiques minimales de type H05 RNF et un conducteur de terre efficace et correctement dimensionné par rapport à la puissance totale de cet appareil et des autres appareils ou accessoires éventuels branchés sur le même bornier (voir plaque signalétique).

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par l'assistance clients ou bien par du personnel qualifié.

L'installation électrique d'alimentation de l'appareil doit être équipée, en amont, d'un interrupteur automatique omnipolaire correctement dimensionné qui garantit une ouverture d'au moins 3 mm entre les contacts. Le câble de terre doit être connecté.



La sécurité électrique de cet appareil est garantie uniquement quand les conditions citées ci-dessus sont satisfaites et si le système est à norme aussi du point de vue de l'équipotentialité (utiliser la vis de branchement située à proximité de l'entrée du câble d'alimentation et de l'adhésif avec ce symbole. 



Les opérations sur les installations électriques doivent être effectuées par du personnel qualifié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes de sécurité.

1.6 Usage inapproprié raisonnablement prévisible

Tout usage différent de celui spécifié dans le présent manuel sera considéré comme inapproprié. Lors de l'utilisation de la machine, des travaux ou des activités pouvant entraîner des risques pour la sécurité des employés ou des dommages à l'appareil ne sont pas autorisés. Par usage inapproprié, il faut entendre:

- Placer l'appareil dans un environnement externe exposé aux intempéries
- Mauvaise installation de la machine.
- Altérer ou modifier les dispositifs de sécurité.
- Apporter des modifications ou trafiquer les éléments électroniques de l'appareil.
- Ne pas respecter les périodes de contrôle, d'entretien et de nettoyage.
- Le positionnement ou le dépôt, à proximité immédiate de la machine, de matières inflammables ou explosives.

1.7 Fonctionnement / Emploi

- Avant la première utilisation de l'appareil, nettoyer l'intérieur avec de l'eau tiède et du savon neutre. Éviter l'utilisation de poudres ou détergents abrasifs, puis rincer et essuyer soigneusement. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation non prévu des produits.
- Les machines ne sont pas adaptées pour fonctionner dans des environnements non contrôlés, les appareils ne sont pas appropriés pour les installations en plein air et/ou aux environnements soumis aux conditions climatiques (pluie, plein soleil, etc).
- Éviter l'introduction de plats chauds ou de liquides en évaporation, l'appareil a pour fonction de conserver la température du produit et non pas de l'abaisser, le produit qui sera donc placé sera déjà froid.
- Couvrir ou envelopper les aliments qui doivent être conservés.
- Limiter au strict minimum le temps d'ouverture des portes/tiroirs ou du store lors de l'introduction ou du retrait d'aliments.
- La charge maximale pour chaque étagère / tiroir est indiquée dans le **Tab.1**, p. 54.
- Ne pas conserver de substances explosives de type conteneurs sous pression ou des éléments qui disposent de propulseurs internes inflammables.



Dans le cas où des anomalies se présenteraient (court-circuit, avaries, détérioration des câbles électriques, odeur de gaz indiquant une perte possible, etc.), l'employé à l'utilisation ordinaire de la machine doit immédiatement procéder à la désactivation et au débranchement électrique et à la mise en sécurité de la zone de travail.

1.8 Extinction totale

En cas de mise hors service pendant une longue période, il faut suivre les prescriptions suivantes :

- Éteindre l'interrupteur général.
- Couper l'alimentation électrique située en amont.
- Retirer tous les aliments du soubassement réfrigéré, et nettoyer l'intérieur et les accessoires.
- Entrebâiller les portes du soubassement réfrigéré pour favoriser la circulation d'air et éviter la formation d'odeurs.
- Protéger les surfaces en acier inox avec un voile d'huile de vaseline. Dans ce but, y passer énergiquement un chiffon légèrement imbibé d'huile.
- Aérer périodiquement les locaux.

1.9 Nettoyage et entretien ordinaire

Le nettoyage doit être effectué uniquement après avoir coupé l'alimentation électrique située en amont de l'appareil.

Lors de l'opération, le câble et la prise doivent être placés de manière toujours visible par l'opérateur qui effectue l'intervention.

L'entretien ordinaire et préventif consiste essentiellement au nettoyage hebdomadaire des parties en acier inox avec de l'eau tiède et du savon neutre, suivi d'un rinçage abondant. Puis essuyer soigneusement. Ne pas utiliser de jets d'eau directs. Nous conseillons de faire nettoyer, au moins tous les trois mois, les ailettes du condensateur du groupe réfrigérant. Ces opérations doivent être effectuées par un personnel qualifié.

ATTENTION:

- Éviter absolument d'utiliser des produits détergents abrasifs ou corrosifs.
- **AVERTISSEMENT:** Ne pas accélérer le processus de décongélation en utilisant des ustensiles tels que paillettes, brosses ou racloirs métalliques.
- L'eau de javel, l'acide chlorhydrique et les autres composés à base de chlore abîment l'acier inox.
- Les parties colorées doivent être nettoyées avec de la cire à la silicone.
- Le sol sous l'appareil ne doit pas être lavé avec des substances corrosives qui pourraient dégager des vapeurs susceptibles d'endommager l'appareil.
- Ne pas nettoyer l'appareil avec des jets d'eau.
- **AVERTISSEMENT:** Ne pas endommager le circuit du réfrigérant.
- Il est interdit de retirer les protections de sécurité.
- Il est interdit d'utiliser des flammes libres pour vérifier les pertes éventuelles de gaz.
- Il est interdit de fumer.

1.10 Entretien extraordinaire

Avant d'effectuer des opérations d'entretien, mettre l'appareil en sécurité. L'entretien extraordinaire est effectué en cas de panne ou d'anomalie et doit être effectué exclusivement par du personnel qualifié et en débranchant d'abord l'appareil du secteur. Dans ce cadre, des réparations ou des remplacements peuvent être nécessaires. Les parties défectueuses doivent être remplacées uniquement par du matériel et des composants identiques aux originaux ou indiqués par le fournisseur. L'usage de matériaux non appropriés peut rendre la machine non conforme aux normes de sécurité. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages suites aux interventions effectuées par des techniciens non qualifiés ou non autorisés.



Dans le cas où des anomalies se présenteraient (court-circuit, avaries, détérioration des câbles électriques, odeur de gaz indiquant une perte possible, etc.), l'employé à l'utilisation ordinaire de la machine doit immédiatement procéder à la désactivation et au débranchement électrique et à la mise en sécurité de la zone de travail.



R290



Attention: appareil contenant du gaz réfrigérant inflammable (par ex. R290).

Le gaz R290 est un type de gaz potentiellement inflammable et explosif ; il est impérativement nécessaire d'adopter des mesures de précaution pour éviter tout danger lié à la nature de ce gaz lors des opérations ordinaires et extraordinaires. Utiliser des outils adéquats en évitant l'utilisation de flammes libres et d'outils électriques.

En cas de remplacement de composants et/ou de modification sur l'appareil réalisés par l'utilisateur sans la préalable autorisation écrite du fabricant, ou effectués avec des pièces de rechange non autorisées, la garantie déchoit immédiatement.

1.11 Élimination

À la fin de sa durée de vie utile, l'appareil devra être débranché du secteur avant de procéder au démontage des différents composants. Il faudra faire attention aux risques d'accidents liés à la forme et au poids de chaque composant.



Le symbole présent sur le produit indique qu'il ne doit pas être considéré comme un objet domestique mais qu'il doit être éliminé en conformité aux lois en vigueur, en particulier pour ce qui concerne la récupération du gaz réfrigérant. Les différentes parties (composants électriques, tuyaux en caoutchouc, gaines passe-câbles, etc.) devront être triées pour obtenir le meilleur résultat possible en matière de respect de l'environnement et conformément aux lois en vigueur.

2. INTRODUCTION

Lire attentivement la présente notice avant de procéder à l'installation.

La notice est conçue pour donner à l'utilisateur les informations nécessaires sur l'emploi en toute sécurité de l'appareil, à partir du transport jusqu'à son élimination. Pour une bonne compréhension du document, il est nécessaire d'avoir une connaissance appropriée des termes et de la symbolique utilisée, récapitulée ci-dessous :



AVERTISSEMENT - Risque pour la santé et la sécurité des personnes préposées



AVERTISSEMENT - Risque d'électrocution - tension dangereuse



AVERTISSEMENT - Risque d'inflammabilité du gaz R290



Lire la notice d'instructions avant d'utiliser l'équipement

La notice doit être conservée avec soin, afin d'être disponible pour toute éventuelle ultérieure consultation. En cas de cession de l'appareil, la notice doit être remise au nouvel utilisateur.

Pour l'emploi correct de l'appareil:

- Ne pas retirer ni modifier les dispositifs de sécurité;
- Toute opération de contrôle, de nettoyage et de manutention sur les organes en marche est absolument interdite;
- L'utiliser uniquement dans le but spécifiquement prévu;
- Éviter la présence de personnel non autorisé près de l'appareil;
- L'utilisation par des mineurs ou des adultes ayant des capacités physiques ou mentales limitées est interdite
- Seul le personnel qualifié est autorisé à effectuer l'entretien;
- Éteindre l'appareil en cas de panne ou de fonctionnement irrégulier;
- Utiliser exclusivement les pièces de rechange fournies ou recommandées par le fabricant;
- Le niveau de pression acoustique mesuré « A » est inférieur à 70 dB (« A »).



Attention: pendant l'installation et l'entretien, l'accès au tableau électrique principal et à toutes les autres pièces électriques, n'est autorisé qu'au personnel qualifié.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages aux biens ou aux personnes causés par le non-respect des instructions et des précautions reportées dans la notice.

En cas de doute ou de besoin, s'adresser au Revendeur.

L'appareil est conforme aux Directives:

- CEE 89/336 compatibilité électromagnétique
- CEE 73/23 basse tension
- CEE 98/37 machines et normes de référence relatives

3. DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

Nos soubassement réfrigérés sont constitués d'un compartiment réfrigéré avec un plan de support supérieur, par l'unité de refroidissement logée sur le côté droit et par un panneau de commande.

L'unité fonctionne avec du gaz réfrigérant R290 (modèles indépendants) ou R452A (modèles sans groupe). La température de fonctionnement est réglée au moyen d'un thermostat numérique et le dégivrage (programmable) se fait par arrêt du compresseur ou par gaz chaud selon le modèle.



Attention:



Le gaz R290 est un type de gaz potentiellement inflammable et explosif ; il est impérativement nécessaire d'adopter des mesures de précaution pour éviter tout danger lié à la nature de ce gaz lors des opérations ordinaires et extraordinaires.

Seul le personnel spécialisé est autorisé à faire fonctionner l'appareil en évitant l'utilisation de flammes libres et d'instruments électriques.

L'eau de condensation, selon le modèle, est collectée dans une cuvette placée sous la semelle du compartiment réfrigéré ou dans un bac équipé d'une résistance d'évaporation automatique placée à l'intérieur du compartiment technique.

Pour des raisons de sécurité, il est fait référence aux normes CEI / EN 60335-2-89.

4. TRANSPORT ET MANUTENTION



Si l'appareil est transporté sur palette, il doit être déchargé au moyen d'un chariot élévateur ou de tout autre engin de levage adapté, manoeuvré par du personnel qualifié. Il est interdit de stationner sous les charges suspendues lors des opérations de chargement et de déchargement. Les erreurs éventuelles de manipulation pourraient entraîner des blessures par écrasement. Si les surfaces de l'appareil devaient subir des chocs, elles seraient immédiatement endommagées.

Pendant cette phase, il faut interdire le stationnement aux alentours de l'appareil à toute personne non directement concernée par l'opération.

Le personnel effectuant la manutention, le positionnement, le montage et le démontage doit être muni d'équipements de protection individuelle appropriés (ex : gants de travail, chaussures de protection).

5. CONDITIONS D'EMPLOI ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Nos soubassement réfrigérées sont conçues uniquement pour stocker des aliments froids et des boissons nécessitant une basse température de maintenance, dans des locaux de restauration collective. Tout autre emploi doit être considéré inapproprié.

AVERTISSEMENT: Couvrir ou envelopper les aliments qui doivent être conservés.



Attention: l'appareil n'est pas conçu pour les installations en plein air et/ou aux environnements soumis aux conditions climatiques (pluie, plein soleil, etc).

Attention: ne pas conserver de substances explosives de type conteneurs sous pression ou des éléments qui disposent de propulseurs internes inflammables.

5.1 Classe climatique et classe de température

La classe climatique décrite sur la plaque signalétique fait référence aux valeurs suivantes:

CLASSE CLIMATIQUE : 5
• 43 °C (IEC/EN 60335-2-89)
• 40 °C environnement avec 40 % d'humidité relative (EN 16825)
• (IEC/EN ISO 23953)

Norme de sécurité : IEC/EN 60335-2-89 (32 °C ± 2 °C)

La plaque signalétique contient les données techniques et d'identification du produit. Les renseignements qu'elle contient sont énumérés ci-après :

MOD.

2

ART.

3

MATR.

4

EL.

5

 V

5

 ~

5

 Hz

5

 A

5

 kW

CLIMATIC CLASS
KLIMA KLASA

6

ILLUMINAZIONE
LIGHTING

7

 W

REFRIGERANTE
REFRIGERANT TYPE

8

9

 Gr IP

10

RESISTENZA SCARICO
DISCHARGE RESISTANCE

11

 W

RESISTENZA SBRINAMENTO
DEFROSTING RESISTANCE

12

 W

GAS ISOLAMENTO
INSULATION GAS

13

MADE
in
ITALY

- ** Fabricant
1. Année de production de l'appareil
 2. Modèle de l'article
 3. Code de production
 4. Numéro de série
 5. Données électriques : tension d'alimentation (V), nombre de phases (~), fréquence d'alimentation (Hz), courant absorbé (A) et puissance maximale absorbée (kW)
 6. Classe climatique
 7. Puissance éclairage (W)
 8. Type de gaz réfrigérant
 9. Quantité de gaz réfrigérant (Gr)
 10. Degré de protection à la poussière et à l'eau (IP)
 11. Puissance de la résistance à l'évacuation (W)
 12. Puissance de la résistance au dégivrage (W)
 13. Isolation gazeuse

⚠ Attention : avant d'installer l'appareil, vérifier que ce qui est prévu pour le branchement électrique soit conforme à ce qui est indiqué sur la plaque signalétique. Il est interdit de retirer ou de modifier la plaque signalétique ou de toute autre étiquette d'avertissement est interdit.

5.2 Interprétation du modèle

Le modèle indiqué sur la plaque se lit comme suit:

inox s.r.l. – Via Pontebbana 9 – 33050 (Italy)

MOD.

7BRHC3P1660

EL.

5

 V

5

 ~

5

 Hz

5

 A

5

 kW

CLIMATIC CLASS
KLIMA KLASA

6

ILLUMINAZIONE
LIGHTING

7

 W

REFRIGERANTE
REFRIGERANT TYPE

8

9

 Gr IP

10

RESISTENZA SCARICO
DISCHARGE RESISTANCE

11

 W

RESISTENZA SBRINAMENTO
DEFROSTING RESISTANCE

12

 W

GAS ISOLAMENTO
INSULATION GAS

13

MADE
in
ITALY

7 BR HC 3P 16 60 R

↑

↑

↑

↑

↑

↑

↑

1

2

3

4

5

6

7

1 - Profondeur	
6	600 mm
7	700 mm
9	900 mm
2 - Function	
BR	Soubassement réfrigéré
BC	Soubassement congélateur
3 - Gaz réfrigérant	
HC	Gaz R290
	Gaz R452A

4 - Détails	
2C	2 tiroirs
3C	3 tiroirs
4C	4 tiroirs
6C	6 tiroirs
2P	2 portes
3P	3 portes
5 - Longueur	
12	1200 mm
16	1600 mm

6 - Fréquence d'alimentation	
60	60 Hz
	50 Hz
7 - Réfrigération	
R	Sans groupe
	Avec groupe

5.3 Commandes et contrôles

L'équipement est contrôlé par le panneau électrique situé à l'intérieur du compartiment du compresseur et par le panneau de commande situé dans le tableau de bord.

6. INSTALLATION

6.1 Contrôle à la réception de l'appareil

Avant de procéder au déballage, vérifier l'intégrité extérieure de l'enveloppe de protection.

Les dommages éventuels doivent être immédiatement signalés au transporteur. Dans tous les cas, l'appareil endommagé ne pourra être rendu au fabricant sans préavis et sans en avoir obtenu l'autorisation écrite préalable.

6.2 Positionnement

 Les opérations décrites doivent être effectuées par du personnel qualifié ; brancher l'appareil au secteur avant de réaliser les procédures d'installation. Positionner l'appareil dans un local ventilé, loin de sources de chaleur et de manière à garantir une bonne aération dans la zone occupée par le compresseur. L'élément réfrigéré est conçu pour une utilisation dans des locaux ayant une température maximale de 43°C. Si la température ambiante est supérieure, la température de la vitrine ou du plan peut se dégrader, avec la possibilité conséquente de dysfonctionnement ou de dommage à l'appareil.

Positionner l'appareil en vous aidant au besoin d'un transpalette. Si le déplacement est fait après le déballage, protéger les surfaces contre les chocs. Après avoir complété l'installation, retirer le film de protection. Le retirer délicatement pour éviter que des résidus de colle ne puissent rester sur les surfaces.

L'équipement est fourni sur des pieds réglables, agissez sur eux pour régler l'hauteur et compenser les irrégularités ou les pentes du sol.

AVERTISSEMENT: Ne pas obstruer les orifices dans le mobilier prévus pour l'aération du plan technique, car ces obstructions pourraient entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT: Ne pas stocker ou utiliser des matières et des liquides inflammables à proximité de l'appareil ; ne pas utiliser d'appareils électriques à l'intérieur des plans.

6.3 Préparation à la charge du client

Prévoir une prise de courant de terre et avec la capacité d'absorption appropriée indiquée sur la plaque signalétique.

Avant de monter l'équipement, vérifiez la planéité du sol. Un nivellement incorrect peut entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

6.4 Branchements électriques

 Ils doivent être effectués en conformité aux normes locales en vigueur et par du personnel qualifié. Vérifier, avant d'effectuer le branchement électrique, que la tension et la fréquence indiquées sur la plaque signalétique des caractéristiques, correspondent à celles de l'appareil. Le branchement électrique se fait par le raccordement de la fiche de l'appareil à une prise du local, qui devra être accessible également après l'installation.

Le câble doit avoir les caractéristiques minimales de type H05 RNF et un conducteur de terre efficace et correctement dimensionné par rapport à la puissance totale de cet appareil et des autres appareils ou accessoires éventuels branchés sur le même bornier (voir plaque signalétique).

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par l'assistance clients ou bien par du personnel qualifié.

L'installation électrique d'alimentation de l'appareil doit être équipée, en amont, d'un interrupteur automatique omnipolaire correctement dimensionné qui garantit une ouverture d'au moins 3 mm entre les contacts. Le câble de terre doit être connecté.

 La sécurité électrique de cet appareil est garantie uniquement quand les conditions citées ci-dessus sont satisfaites et si le système est à norme aussi du point de vue de l'équipotentialité (utiliser la vis de branchement située à proximité de l'entrée du câble d'alimentation et de l'adhésif avec ce symbole. 

 Les opérations sur les installations électriques doivent être effectuées par du personnel qualifié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes de sécurité.

7. FONCTIONNEMENT / EMPLOI

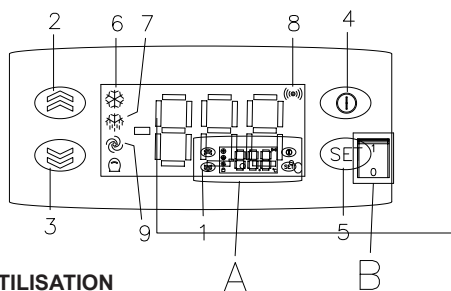
7.1 Utilisation et restrictions envisagées

- Avant la première utilisation de l'appareil, nettoyer l'intérieur avec de l'eau tiède et du savon neutre. Éviter l'utilisation de poudres ou détergents abrasifs, puis rincer et essuyer soigneusement. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation non prévu des produits.
- Les machines ne sont pas adaptées pour fonctionner dans des environnements non contrôlés, les appareils ne sont pas appropriés pour les installations en plein air et/ou aux environnements soumis aux conditions climatiques (pluie, plein soleil, etc).
- Éviter l'introduction de plats chauds ou de liquides en évaporation, l'appareil a pour fonction de conserver la température du produit et non pas de l'abaisser, le produit qui sera donc placé sera déjà froid.
- Couvrir ou envelopper les aliments qui doivent être conservés.
- Limiter au strict minimum le temps d'ouverture des portes/tiroirs ou du store lors de l'introduction ou du retrait d'aliments.
- La charge maximale pour chaque étagère / tiroir est indiquée dans le Tab.1, p. 54.
- Ne pas conserver de substances explosives de type conteneurs sous pression ou des éléments qui disposent de propulseurs internes inflammables.

7.2 Mise en marche

- Enclencher l'interrupteur de protection situé en amont de l'appareil.
- Appuyer sur l'interrupteur général **B** du panneau de commande (Fig. 1). L'allumage du voyant intégré signale que l'appareil est sous tension.
- Allumer le thermostat numérique **A** de la Fig. 1, en maintenant enfoncée la touche **4** pendant 5 sec. au moins (voir la figure du thermostat numérique).
- Si la température à l'intérieur de l'élément réfrigéré est supérieure à la valeur programmée sur le thermostat, le compresseur entre en fonction et le voyant **6** du thermostat numérique s'allume.

7.3 Thermostat numérique



Légende

- 1 – Afficheur
- 2 – Bouton « augmenter la valeur », actionnement du dégivrage manuel
- 3 – Bouton « diminuer la valeur »
- 4 – Appuyer sur le bouton « Sortie » pendant au moins 5 sec. pour activer la mise en veille
- 5 – Bouton « accès à la valeur de réglage », accès aux menus, validation des commandes, affichage des alarmes
- 6 – Voyant rouge allumé compresseur allumé
- 7 – Voyant rouge allumé dégivrage en cours
- 8 – Voyant rouge allumé déclenchement d'alarme, clignotant pour extinction d'alarme
- 9 – Voyant rouge allumé pour ventilateur en fonction

UTILISATION

Pendant le fonctionnement ordinaire, l'instrument affiche la température relevée par la sonde placée dans l'élément réfrigéré (vitrine bac/plan, compartiment). Pour afficher la valeur de réglage programmée : (valeur de température choisie), appuyer puis relâcher le bouton set. La mention « set » s'affiche, appuyer de nouveau sur set.

Pour modifier la valeur de réglage, appuyer et relâcher le bouton set. La mention « set » s'affiche. Appuyer de nouveau sur set, la valeur programmée s'affiche. Pour la modifier, appuyer sous les 15 secondes sur les boutons ▲ (2) ou ▼ (3) pour augmenter ou diminuer la valeur; après la modification, pour mémoriser la nouvelle valeur, appuyer sur le bouton set.

La valeur de réglage ne peut être programmée que dans les limites de température établies.

Le dégivrage peut être actionné à tout moment en appuyant sur la touche ▲ (2) pendant au moins 5 secondes. Successivement, le dégivrage automatique commencera à partir de ce moment, après l'intervalle de dégivrage pré-réglé par le fabricant.

SIGNALISATIONS ET ALARMES

« E1 » sur l'afficheur indique **sonde thermostat en panne** en signalant ainsi une des anomalies suivantes : type de sonde utilisée pour le bac incorrecte, sonde du bac défectueuse, défaut de connexion ; contrôler le bon état de la sonde et la bonne connexion de l'instrument à la sonde.

« AH1 » sur l'écran indique **alarme température élevée** ce qui signifie que la valeur lue est supérieure à la valeur max. configurée après le temps imparti; elle n'a aucun effet sur le réglage, l'alarme s'arrête lorsque la température descend sous la valeur max.

« AL1 » sur l'écran indique **alarme température basse** ce qui signifie que la valeur lue est inférieure à la valeur min. configurée après le temps imparti ; elle n'a aucun effet sur le réglage, l'alarme s'arrête lorsque la température descend sous la valeur min.

La modification des paramètres de configuration du thermostat, réglés par le fabricant, doit être effectuée uniquement par du personnel qualifié en suivant les instructions de l'instrument.



Dans le cas où des anomalies se présenteraient (court-circuit, avaries, détérioration des câbles électriques, odeur de gaz indiquant une perte possible, etc.), l'employé à l'utilisation ordinaire de la machine doit immédiatement procéder à la désactivation et au débranchement électrique et à la mise en sécurité de la zone de travail.



7.4 Extinction totale

En cas de mise hors service pendant une longue période, il faut suivre les prescriptions suivantes:

- Éteindre l'interrupteur général.
- Couper l'alimentation électrique située en amont.
- Retirer tous les aliments du csoubassement réfrigéré, et nettoyer l'intérieur et les accessoires.
- Entrebâiller les portes du csoubassement réfrigéré pour favoriser la circulation d'air et éviter la formation d'odeurs.
- Protéger les surfaces en acier inox avec un voile d'huile de vaseline. Dans ce but, y passer énergiquement un chiffon légèrement imbibé d'huile.
- Aérer périodiquement les locaux.

8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

8.1 Entretien ordinaire

Le nettoyage doit être effectué uniquement après avoir coupé l'alimentation électrique située en amont de l'appareil.

Lors de l'opération, le câble et la prise doivent être placés de manière toujours visible par l'opérateur qui effectue l'intervention.

L'entretien ordinaire et préventif consiste essentiellement au nettoyage hebdomadaire des parties en acier inox avec de l'eau tiède et du savon neutre, suivi d'un rinçage abondant. Puis essuyer soigneusement. Ne pas utiliser de jets d'eau directs. Nous conseillons de faire nettoyer, au moins tous les trois mois, les ailettes du condensateur du groupe réfrigérant. Ces opérations doivent être effectuées par un personnel qualifié.

ATTENTION:

- Éviter absolument d'utiliser des produits détergents abrasifs ou corrosifs.
- AVERTISSEMENT: Ne pas accélérer le processus de décongélation en utilisant des ustensiles tels que paillettes, brosses ou racloirs métalliques.
- L'eau de javel, l'acide chlorhydrique et les autres composés à base de chlore abîment l'acier inox.
- Les parties colorées doivent être nettoyées avec de la cire à la silicone.
- Le sol sous l'appareil ne doit pas être lavé avec des substances corrosives qui pourraient dégager des vapeurs susceptibles d'endommager l'appareil.
- Ne pas nettoyer l'appareil avec des jets d'eau.
- Les portes en polycarbonate doivent être nettoyées uniquement avec de l'alcool et un chiffon doux.
- AVERTISSEMENT: Ne pas endommager le circuit du réfrigérant.
- Il est interdit de retirer les protections de sécurité.
- Il est interdit d'utiliser des flammes libres pour vérifier les pertes éventuelles de gaz.
- Il est interdit de fumer.

8.2 Entretien extraordinaire

Avant d'effectuer des opérations d'entretien, mettre l'appareil en sécurité. L'entretien extraordinaire est effectué en cas de panne ou d'anomalie et doit être effectué exclusivement par du personnel qualifié et en débranchant d'abord l'appareil du secteur. Dans ce cadre, des réparations ou des remplacements peuvent être nécessaires. Les parties défectueuses doivent être remplacées uniquement par du matériel et des composants identiques aux originaux ou indiqués par le fournisseur. L'usage de matériaux non appropriés peut rendre la machine non conforme aux normes de sécurité. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages suites aux interventions effectuées par des techniciens non qualifiés ou non autorisés.



Dans le cas où des anomalies se présenteraient (court-circuit, avaries, détérioration des câbles électriques, odeur de gaz indiquant une perte possible, etc.), l'employé à l'utilisation ordinaire de la machine doit immédiatement procéder à la désactivation et au débranchement électrique et à la mise en sécurité de la zone de travail.



Attention : appareil contenant du gaz réfrigérant inflammable (par ex. R290)

Le gaz R290 est un type de gaz potentiellement inflammable et explosif ; il est impérativement nécessaire d'adopter des mesures de précaution pour éviter tout danger lié à la nature de ce gaz lors des opérations ordinaires et extraordinaires. Utiliser des outils adéquats en évitant l'utilisation de flammes libres et d'outils électriques.

En cas de remplacement de composants et/ou de modification sur l'appareil réalisés par l'utilisateur sans la préalable autorisation écrite du fabricant, ou effectués avec des pièces de rechange non autorisées, la garantie déchoit immédiatement.

8.3 Anomalies possibles

Pour toute éventuelle anomalie, voir « signalisations et alarmes du thermostat numérique » dans le livret d'instructions relatif joint.

Si le dysfonctionnement persiste après avoir effectué les contrôles indiqués, éteindre l'appareil et contacter immédiatement le fournisseur.

9. ÉLIMINATION

À la fin de sa durée de vie utile, l'appareil devra être débranché du secteur avant de procéder au démontage des différents composants. Il faudra faire attention aux risques d'accidents liés à la forme et au poids de chaque composant.



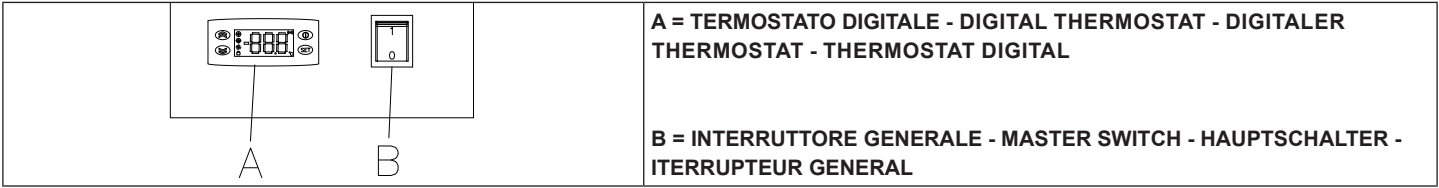
Le symbole présent sur le produit indique qu'il ne doit pas être considéré comme un objet domestique mais qu'il doit être éliminé en conformité aux lois en vigueur, en particulier pour ce qui concerne la récupération du gaz réfrigérant. Les différentes parties (composants électriques, tuyaux en caoutchouc, gaines passe-câbles, etc.) devront être triées pour obtenir le meilleur résultat possible en matière de respect de l'environnement et conformément aux lois en vigueur.

10. DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

- Fiche de test
- Schéma électrique
- Livret d'instructions du thermostat

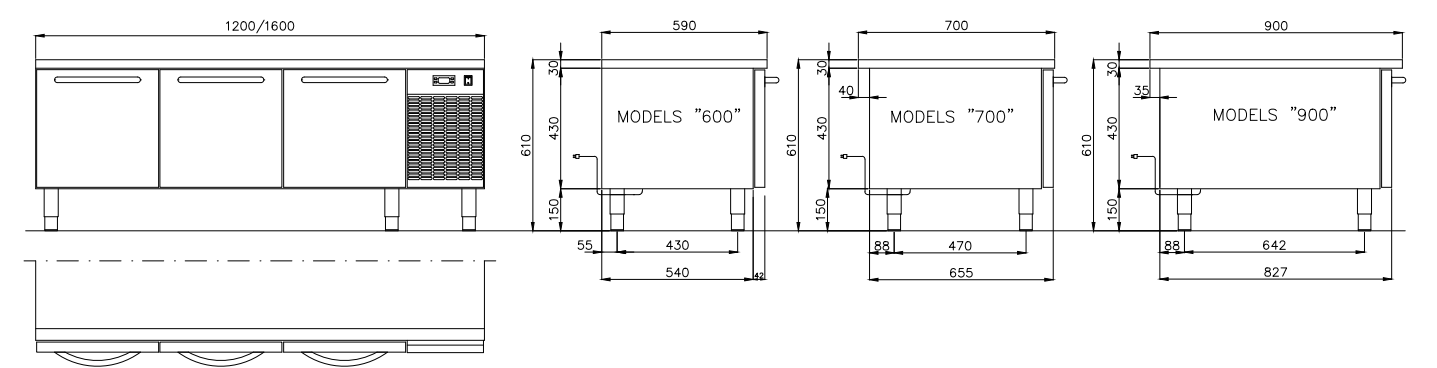
11. SCHEMI DI MONTAGGIO E SPECIFICHE TECNICHE – DIAGRAMS AND TECHNICAL FEATURES - MONTAGEPLÄNE UND TECHNISCHE SPEZIFIKATIONEN - SCHÉMAS DE MONTAGE ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Fig. 1: PANNELLO COMANDI – CONTROL PANEL – SCHALTFELD - PANNEAU DE COMMANDES



11.1 ELEMENTI BASI REFRIGERATE - REFRIGERATED COUNTERS - KÜHLUNTERSCHRANK - SOUBASSEMENT RÉFRIGÉRÉS

Caratteristiche tecniche elementi basi refrigerate – Technical features of refrigerated counters – Technische merkmale Kühlunterschrank – Caracteristiques techniques soubassement réfrigérés



Tab. 1	MODELLO 600 MODEL 600 MODELL 600 MODÈLE 600		MODELLO 700 MODEL 700 MODELL 700 MODÈLE 700		MODELLO 700 FREEZER MODEL 700 FREEZER MODELL 700 GEFRIER MODÈLE 700 CONGÉLATEUR	MODELLO 900 MODEL 900 MODELL 900 MODÈLE 900
Dimensioni esterne [mm] LxPxH External dimensions, Aussenmasse, Dimensions externes	1200x600x610	1600x600x610	1200x700x610	1600x700x610	1200X700X610	1600x900x610
Numero porte Number of doors, Anzahl der Türen, Nombre de portes	2	3	2	3	2	3
Temperatura vano [°C] Cupboard temperature, Kühlfachtemperatur, Température réserve	-2/+10	-2/+10	-2/+10	-2/+10	-19/-22	-2/+10
Gas refrigerante mod. autonomi Refrigerant gas in built-in condensing unit models, Kältemittelgas in Modellen mit integrierten Verflüssigungssätzen, Gaz réfrigérant dans les modèles avec unités de condensation intégrées	R290					
Gas refrigerante mod. con gruppo remoto Refrigerant gas in remote condensing unit models, Kältemittelgas in Modellen mit Fernverflüssigungssätzen, Gaz réfrigérant dans les modèles avec unités de condensation à distance	R452A					
Max. capacità relè (mod. gruppo remoto) Max. relay capacity (remote group model), Max. Relaiskapazität (Zentralgekühlt-Modell), Capacité de relais max. (Modèle sans groupe)	12 (8)A 250Vac					
Potenza assorbita [W] Power input, Leistungsaufnahme, Puissance absorbée	vedi targhetta ¹					
Corrente massima assorbita [A] Max. current input, Maximale Stromaufnahme, Courant max. absorbé	vedi targhetta ¹					
Potenza di refrigerazione [W] Refrigeration output, Kühlleistung, Production frigorifique	vedi targhetta ¹		vedi targhetta ¹		vedi targhetta ²	vedi targhetta ¹
Temperatura ambiente massima [°C] Max. ambient temoerature, Max. Umgebungstemperatur, Température ambiante max.	+43					
Tensione alimentazione (50Hz - 60Hz) Supply voltage, Versorgungsspannung, Tension d'alimentation	230V-1N					
Carico massimo per ripiano [Kg] Max. shelf load, Max. Beladung pro Einlegeboden, Charge max. par tablette	54					
Carico massimo per cassetto [Kg] Max. drawer load, Max. Beladung pro Schublade, Charge max. par tiroir	40					
Peso max. [Kg] Max. weight, Max. Gewicht, Poids max.	90	110	96	116	96	125

1. Con una temperatura ambiente pari a +43°C, una temperatura di condensa pari a +50°C e una temperatura di evaporazione pari a -15°C
With an ambient temperature of +43°C, a condensation temperature of +50°C and an evaporation temperature of -15°C
Bei einer Umgebungstemperatur von +43°C, einer Kondensationstemperatur von +50°C und einer Verdampfungstemperatur von -15°C
Avec une température ambiante de +43°C, une température de condensation de +50°C et une température d'évaporation de -15°C

2. Con una temperatura ambiente pari a +43°C, una temperatura di condensa pari a +50°C e una temperatura di evaporazione pari a -35°C
With an ambient temperature of +43°C, a condensation temperature of +50°C and an evaporation temperature of -35°C
Bei einer Umgebungstemperatur von +43°C, einer Kondensationstemperatur von +50°C und einer Verdampfungstemperatur von -35°C
Avec une température ambiante de +43°C, une température de condensation de +50°C et une température d'évaporation de -35°C

[illegible]

[illegible]

TARGHETTA CARATTERISTICHE – DATAPLATE –
TYPENSCHILD – PLAQUE SIGNALETIQUE



*L'Azienda si riserva di introdurre senza preavviso eventuali modifiche tecnico-costruttive sul prodotto e sulle composizioni presentate.
The company reserves the right to introduce without notice any technical or construction changes of the product or presented compositions.
Der Hersteller behält sich vor Änderungen an den Produkten zu vornehmen ohne Vorabhinweis.
La société se réserve le droit d'apporter des modifications techniques aux produits présentés sans préavis.*